



Législature 2020-2025  
DELIBERATION N°03-2024  
DU 23 MAI 2024

**CREDIT D'ENGAGEMENT COMPLEMENTAIRE AU CREDIT D'ENGAGEMENT DE CHF 120'000 POUR LA REFECTION COMPLETE DU SOL DE LA SALLE POLYVALENTE DU GROUPE SCOLAIRE DE PERLY-CERTOUX**

Vu le crédit d'engagement de CHF 120'000 voté par le conseil municipal le 17 novembre 2022 et approuvé le 5 décembre 2022 par le département de la cohésion sociale,

Vu le montant de la dépense s'élevant au moment de sa clôture au 31 décembre 2023 à CHF 133'586.55 laissant apparaître un dépassement de CHF 13'586.55,

Conformément à l'art 30, al. 1, let. e de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984,

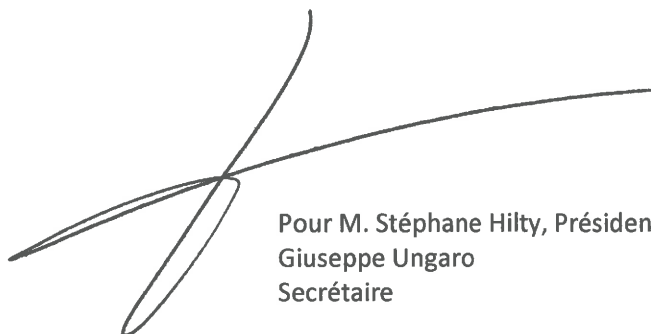
Sur proposition du Conseil administratif,

Le Conseil municipal

**DÉCIDE**

**Par 13 voix « pour » et 1 abstention**

1. D'ouvrir un crédit d'engagement complémentaire de CHF 13'586.55 pour couvrir le dépassement constaté sur le crédit n°5-2022 relatif à la réfection complète du sol de la salle polyvalente du groupe scolaire de Perly-Certoux.
2. De soumettre ce crédit complémentaire aux mêmes dispositions que celles du crédit d'engagement initial, s'agissant des modalités d'amortissement.



Pour M. Stéphane Hilty, Président  
Giuseppe Ungaro  
Secrétaire